

Brick n'honorera pas un rabais offert par erreur sur son site Internet

Écrit par L'actualité

Samedi, 28 Décembre 2013 00:24 -

Si l'aubaine sur le site de Brick semblait trop belle pour être vraie, c'est parce qu'elle l'était.

Dans un message publié sur sa page Facebook, le détaillant de meubles a indiqué vendredi qu'en raison d'un problème technique, certains de ses clients en ligne ont obtenu un rabais par erreur la veille et le jour de Noël.

Selon Brick, les acheteurs ont reçu un rabais de 50 pour cent sur leurs achats lorsqu'ils ont ajouté les articles à leur panier et passé leur commande.

L'entreprise a expliqué que «les prix annoncés dans le dépliant et sur les pages des produits étaient exacts lorsque les clients ont ajouté les articles à leur panier et ne reflétaient pas le rabais additionnel avant que la commande ne soit passée».

Brick s'est excusée «pour toute confusion» et a indiqué qu'elle allait communiquer avec tous les clients touchés par l'erreur pour les aviser du prix exact.

L'entreprise ne prévoit pas accepter le rabais affiché en ligne.

«Nous reconnaissons qu'il y a eu confusion et nous offrirons aux clients touchés un rabais de 10 pour cent du montant de leurs achats en ligne, qu'ils pourront utiliser lors de leur prochain achat», a ajouté Brick, précisant que le rabais pourra être utilisé «sur tout article, incluant ceux à prix régulier ou à rabais, dans toutes les catégories en magasin».

Le message ne précisait pas le nombre de clients touchés ni la valeur de la marchandise achetée.

Cet article [Brick n'honorera pas un rabais offert par erreur sur son site Internet](#) est apparu en premier sur

Brick n'honorera pas un rabais offert par erreur sur son site Internet

Écrit par L'actualité

Samedi, 28 Décembre 2013 00:24 -

[L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Brick n'honorera pas un rabais offert par erreur sur son site Internet](#)